



CONSEIL MUNICIPAL
CE 3 mai 2011

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, le 3 mai 2011 à 19h00.

Présents :	M.	Gilbert Rivard	Maire
	Mme.	Guandalina Côté	Conseillère no. 1
	Mme.	Monique Baril	Conseillère no. 2
	M.	Laurent Bourdon	Conseiller no.5
	Mme.	Danielle Matte	Conseillère no. 6

Monsieur Gilbert Rivard préside la séance tandis que monsieur Jacques Taillefer agit comme secrétaire.

Le quorum étant satisfait, le président déclare la séance ouverte à 19h00.

Rés.057-2011

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Sur proposition de madame la conseillère Guandalina Côté, appuyé par madame la conseillère Danielle Matte, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que ci-dessous.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi, le 3 mai 2011 – 19h00
Salle du conseil – Hôtel de ville de Duparquet

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
- 2.
3. Adoption de l'ordre du jour
- 4.
3. Adoption du procès verbal de la réunion régulière du 5 avril 2011.
4. Dépôt de document
 - 4.1. Suivi budgétaire
5. Correspondance
 - 5.1. Demande de dispense de frais de services pour le 71 rue Principale
6. Suivi
 - 6.1. Demande de mesures d'apaisement de la circulation – Rue Principale
7. Adoption des comptes
8. Rapport des membres du Conseil
9. Affaires courantes :
 - 9.1. Assurance MMQ
 - 9.2. Remplacement de la camionnette
 - 9.3. Entretien des chemins – Été 2011
 - 9.4. Vente de terrain – Fixation du prix de vente
 - 9.5. Avis de motion – Règlements fixant le coût pour la déserte des services publics (rue, aqueduc et égouts) de la nouvelle rue à développer
10. Parole au public
11. Divers
12. Levée de la réunion

Rés. 058-2011

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 5 AVRIL 2011.

Les conseillers (ères) de la municipalité ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de madame la conseillère Danielle Matte, appuyé par madame la conseillère Monique Baril, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 5 avril 2011.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le Directeur général remet aux membres présents une copie des états financiers au 30 avril 2011.

CORRESPONDANCE

Le directeur général fait part de la correspondance reçu pendant le mois d’avril.

Rés. 059-2011

Demande de dispense de frais de services pour le 71 rue Principale

ATTENDU QUE la ville a reçu une demande de dispense de paiement des frais de services de la part du propriétaire du 71 rue Principale en raison de sa décision de ne plus louer le logement locatif actuel pour des raisons personnelles;

ATTENDU QUE la ville a déjà accordé de telles dispenses de paiement de frais dans le passée pour des logements qui n’étaient pas loués ou dont les propriétaires décidaient de ne plus les louer;

Proposée par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et secondé par madame la conseillère Guandalina Côté et unanimement résolu d’accorder la demande de dispense à la condition que le propriétaire y effectuent des travaux en vue de n’en faire qu’un seul logement sans possibilité de location et de mandater le directeur général de vérifier et corriger des situations ou des propriétaires auraient eu de telles dispense et que les logements seraient maintenant loués ou sur le marché de location.

Rés.060-2011

ADOPTION DES COMPTES

Proposé par madame la conseillère Danielle Matte et secondé par madame la conseillère Monique Baril, il est unanimement résolu que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés.

**COMPTES À PAYER EN
AVRIL 2011**

Fournisseur	Description	Code budgétaire	MONTANT
Abinord	Gants	02-320-00-640-00	25,31 \$
Abinord	Divers produits	02-320-00-640-00	38,30 \$
Abinord	Gants	02-320-00-640-00	25,24 \$
Alain Gagné	Déneigement	02-330-00-443-00	660,77 \$
Alain Gagné	Concassée	02-320-00-621-00	410,13 \$
Buro Concept	Article de bureau	02-701-20-670-00	202,94 \$
Donald Costello	Intervention - Incendie	02-220-00-442-00	14,00 \$
Benoit Doroftei	Intervention - Incendie	02-220-00-442-00	52,00 \$
Marco Lambert	Intervention - Incendie	02-220-00-442-00	52,00 \$
Johnny Leroux	Intervention - Incendie	02-220-00-442-00	52,00 \$

Yves Lessard	Intervention - Incendie	02-220-00-442-00	52,00 \$
Claude Letarte	Intervention - Incendie	02-220-00-442-00	52,00 \$
Denise Letarte	Intervention - Incendie	02-220-00-442-00	52,00 \$
Jonathan Letarte	Intervention - Incendie	02-220-00-442-00	52,00 \$
Michel Morin	Intervention - Incendie	02-220-00-442-00	52,00 \$
Daniel Nolet	Intervention - Incendie	02-220-00-442-00	52,00 \$
Harold Therrien	Intervention - Incendie	02-220-00-442-00	52,00 \$
Patrick Therrien	Intervention - Incendie	02-220-00-442-00	52,00 \$
Joël Trudel	Intervention - Incendie	02-220-00-442-00	52,00 \$
Gauthier Claude Extincteur	Extincteurs	02-200-00-522-00	302,24 \$
LA Coop Val-Nord	Attaches et toiles	02-320-00-640-00	24,22 \$
Corinne Walter	Cartes d'affaires	02-130-00-670-00	65,00 \$
Croix-Rouge	Contribution annuelle	02-610-00-970-01	100,00 \$
Déneigement Tony Bouchard	Dégeler tuyau d'égout	02-414-00-521-00	262,03 \$
FQM	Frais de poste	02-130-00-321-00	34,87 \$
Garage Martin Macameau	Essence	02-320-00-631-00	134,39 \$
Garage Martin Macameau	Essence	02-320-00-631-00	124,00 \$
Gouvernement du Québec	Location de la grève municipale	02-451-10-521-00	67,22 \$
Gilbert Rivard	Déplacements	02-110-00-310-00	192,80 \$
Groupe Stavibel	Modification rapport d'étude	02-190-00-419-00	1 737,02 \$
Jean-Guy Pignon	Pièces	02-320-00-640-00	2,28 \$
LSBA	Audition des livres	02-130-00-413-00	8 686,78 \$
Les entreprises combinées	Services téléphoniques	02-130-00-517-00	3 503,19 \$
Location Lauzon	Propane	02-451-00-541-00	21,58 \$
Métaux Gilles Paré	Fer angle	02-220-00-640-00	46,17 \$
Norfil	Produit de nettoyage	02-130-00-660-00	210,65 \$
Orizon Mobile	Téléavertisseur	02-220-00-640-00	1 812,55 \$
Produits pétroliers Harricana	Huile à chauffage	02-701-20-632-00	1 080,92 \$
Produits pétroliers Harricana	Huile à chauffage	02-702-30-632-00	747,57 \$
Produits pétroliers Harricana	Diésel	02-330-00-631-00	203,54 \$
Produits pétroliers Harricana	Huile à chauffage	02-320-00-632-00	1 230,88 \$
Prévention incendies La Sarre	Remplissage bonbonnes	02-220-00-650-00	30,00 \$
Publication CCH	Renouvellement lois	02-130-00-494-00	268,80 \$
Raymond Bérubé	Déneigement	02-330-00-443-00	2 832,46 \$
Raymond Bérubé	Déneigement	02-330-00-443-00	1 186,24 \$
Raymond Bérubé	Déneigement et sable et sel	Multiples	1 625,14 \$
Ministère Ress. Naturelles	Bail dépotoir	02-451-10-512-00	615,20 \$
Fond de l'information	Avis de mutation	02-150-00-417-00	3,00 \$
MRCOA	Quote part - Versement 2	Multiples	15 011,76 \$
Roberge et fils - Rona	Brosses et tiges	02-220-00-640-00	148,02 \$
Soudure automatique Rouyn	Dents pour rétrocaveuse	02-320-00-525-02	44,78 \$
Soudure automatique Rouyn	Dents pour rétrocaveuse	02-320-00-525-02	68,25 \$
Traction	Outils	02-320-00-643-00	102,52 \$
Tourisme Abitibi-Témis.	Frais d'adhésion 2011	02-130-00-494-00	233,55 \$
Ville de La Sarre	Services professionnels	02-190-00-412-00	142,41 \$
Visa Desjardins	Achats divers	Multiples	433,87 \$
Jessica Roy	Déplacements et achats	Multiples	439,77 \$
TOTAL			45 776,36 \$

RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Les points soulevés ont rapport à l’aménagement de balançoires pour les jeunes enfants dans le parc et les préparations pour les fêtes de l’été par le Comité des loisirs.

AFFAIRES

Rés. 061-2011

Assurance MMQ

ATTENDU QUE la ville est assurée par la Mutuelle des municipalités du Québec;

ATTENDU QUE la ville a modifié son parc de véhicule en décidant de ne pas immatriculer son camion de marque Ford modèle Continental et sa niveleuse de marque Champion modèle 740;

Proposée par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et secondé par madame la conseillère Danielle Matte et unanimement résolu de renouveler ses polices d'assurances avec la Mutuelle des municipalités du Québec mais d'en soustraire les deux véhicules non immatriculé.

Rés. 062-2011

Remplacement de la camionnette

ATTENDU QUE la camionnette de la ville est en voie d'atteindre sa durée de vie utile;

Proposée par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et secondé par madame la conseillère Guandalina Côté et unanimement résolu d'acheter une camionnette de marque GMC et de modèle Sierra 1500 de l'année 2011 selon la soumission reçu du concessionnaire Nicol Auto inc. situé Au 400 2^{ième}. Avenue Est en la ville de La Sarre au montant de 374.42\$ par mois pour un contrat de 60 mois et de payer les taxes au montant de 2,797.39\$ lors de l'achat, soit un montant total de 25262.59\$ et de mettre en vente par soumission cachetée la camionnette de Marque Chevrolet modèle GM4 dont la ville est actuellement propriétaire et d'autoriser le directeur général à signer tous les documents requis et de procéder à la vente de la camionnette actuelle.

Rés. 063-2011

Entretien des chemins – Été 2011

ATTENDU QUE la ville désire engager une firme pour l'entretien des chemins de la Ville de Duparquet pour l'été 2011.

Proposé par madame la conseillère Danielle Matte et appuyé par madame la conseillère Monique Baril et unanimement résolu d'accorder le contrat de d'entretien des chemins pour l'été 2011 à Jean-Guy Roy Entrepreneur inc. situé au 196 chemin Gallichan à Gallichan au taux de 85\$ de l'heure et que la fréquence des chemins à niveler sera déterminé par le Directeur général.

Rés. 064-2011

Vente de terrain

ATTENDU QUE la ville est propriétaire des lots 6-415 à 6-425;

ATTENDU QUE la ville a des demandes pour des lots afin de pouvoir y construire des résidences privée;

Proposé par madame la conseillère Guandalina Côté et appuyé par madame la conseillère Monique Baril et unanimement résolu d'engager la firme De Blois Bérubé Lavigne Arpenteurs géomètres afin de procéder à la délimitation des lots et de mandater Gilles Mayer, évaluateur afin de déterminer la valeur des terrains, de faire évaluer les coûts pour les services d'aqueduc et de traitement des eaux usées et que la vente des lots se fera en ordre décroissant à partir du lot 6-425 et que les propriétaire devront s'engager à les construire dans le délais prévu dans l'acte de vente sous peine des pénalités prévues au contrat.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par madame la conseillère Monique Baril pour un règlement ayant pour objet d'établir les coûts pour la déserte des services publics (rue, aqueduc et égouts) pour la nouvelle rue bordant les lots 6-415 à 6-425.

Avis de motion est donné par madame la conseillère Danielle Matte pour un règlement ayant pour objet de délimiter une zone parc et d'y fixer un maximum de 30km./heure pour les véhicules y circulant.

PAROLE AU PUBLIC

Les interventions du publics ont traits à :

- La vitesse sur la rue Laurier;
- Le dénivellement de la chaussée devant le 9 et 9-A de la rue Laurier.

DIVERS

Aucun point pour adoption.

RÉS. 065-2011

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de madame la conseillère Danielle Matte et secondé par madame la conseillère Guandalina Côté, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 20h13.